

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

mhc microhybrid composite

Date d'impression: 16.06.2015

Code du produit: 03

Page 1 de 5

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

mhc microhybrid composite

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société:	Saremco Dental AG	
Rue:	Gewerbstrasse 4	
Lieu:	CH-9445 Rebstein	
Téléphone:	+41 71 775 80 90	Téléfax: +41 71 775 80 99
e-mail:	info@saremco.ch	
Interlocuteur:	Dr. Christoph Evers	Téléphone: +41 71 775 80 60
e-mail:	Christoph.evers@saremco.ch	
Internet:	www.saremco.ch	
Service responsable:	Vigilance	

1.4. Numéro d'appel d'urgence: CH: 145
Ausland: +41 44 251 51 51

SECTION 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Indications de danger: Xi - Irritant
Phrases R:
Irritant pour les yeux.
Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Classification SGH

Catégories de danger:
Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Dam. 1
Mentions de danger:
Provoque des lésions oculaires graves.

2.2. Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement: Danger

Mentions de danger

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

mhc microhybrid composite

Date d'impression: 16.06.2015

Code du produit: 03

Page 2 de 5

Composants dangereux

N° CE	Substance	Quantité
N° CAS	Classification	
N° Index	Classification SGH	
N° REACH		
	ethox. BisGMA	5 - < 10 %
41637-38-1	Xi - Irritant R36/37/38-43	
216-367-7	BISPHENOL A GLYCEROLATE DIMETHACRYLATE	5 - < 10 %
1565-94-2	Xi - Irritant R41-43	
	Eye Dam. 1; H318	
203-652-6	Triethyleneglycoldimethacrylate	5 - < 10 %
109-16-0	Xi - Irritant R36/37/38	
	Eye Irrit. 2, STOT SE 3, Skin Irrit. 2; H319 H335 H315	
	Iron Oxide black	< 0.1 %
1317-61-9		
215-168-2	Diiron Trioxide Red	< 0.1 %
1309-37-1	Xi - Irritant R36/37/38	
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2A, STOT SE 3; H315 H319 H335	

Textes des phrases R et H voir la section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

Après contact avec la peau

Rincer abondamment avec de l'eau. Changer les vêtements imprégnés.

Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit lui-même n'est pas combustible.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

mhc microhybrid composite

Date d'impression: 16.06.2015

Code du produit: 03

Page 3 de 5

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir mécaniquement. Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

SECTION 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle**

Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
1309-37-1	Fer (trioxyde de di-, fumées), en Fe	-	5		VME (8 h)	

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique. Se laver les mains et le visage à la fin du travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique: Pâte
Couleur:
Odeur: caractéristique

Testé selon la méthode

Modification d'état

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: 162 °C

Point d'éclair: 110 °C

Teneur en solvant: 5.44 %, Water: 0.26 %

9.2. Autres informations

Teneur en solide: 72.31 %

SECTION 10: Stabilité et réactivité**10.2. Stabilité chimique**

Photosensibilité.

10.4. Conditions à éviter

Radiations UV/rayonnement solaire.

SECTION 11: Informations toxicologiques

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

mhc microhybrid composite

Date d'impression: 16.06.2015

Code du produit: 03

Page 4 de 5

11.1. Informations sur les effets toxicologiques**Toxicité aiguë**

N° CAS	Substance				
	Voies d'exposition	Méthode	Dose	Espèce	Source
109-16-0	Triethyleneglycoldimethacrylate				
	par voie orale	DL50	> 2000 mg/kg	Référence bibliographique	
1317-61-9	Iron Oxide black				
	par voie orale	DL50	> 5000 mg/kg	Rat	

Irritation et corrosivité

Irritant pour les yeux.

Effets sensibilisants

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Information supplémentaire référentes à des preuves

La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

SECTION 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

N° CAS	Substance				
	Toxicité aquatique	Méthode	Dose	[h] [d] Espèce	Source
1317-61-9	Iron Oxide black				
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	> 1000 mg/l	96 h Leuciscus idus (aunée dorée)	

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

SECTION 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****Autres informations utiles (Transport terrestre)**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Transport maritime (IMDG)**Autres informations utiles (Transport maritime)**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Transport aérien (ICAO)**Autres informations utiles (Transport aérien)**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

mhc microhybrid composite

Date d'impression: 16.06.2015

Code du produit: 03

Page 5 de 5

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

1999/13/CE (COV): 5.436 %

Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D): 3 - pollue fortement l'eau

SECTION 16: Autres informations**Texte intégral des phrases R mentionnées dans les sections 2 et 3**

- 36 Irritant pour les yeux.
- 36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
- 41 Risque de lésions oculaires graves.
- 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Texte intégral des phrases H mentionnées dans les sections 2 et 3

- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H318 Provoque des lésions oculaires graves.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)